Nous n'accusons certes pas le P. de Blic de prendre à son compte deux conclusions contradictoires, mais nous cherchons à dégager la raison qui peut motiver *logiquement* son exégèse antinomique. Pour que cette exégèse fût valable, il faudrait démontrer que saint Thomas repousse notre thèse sur le point que voici : il est *naturel* à l'esprit créé de devoir se soumettre à la *surnature* divine, en toute hypothèse. Or nous pensons que cette thèse est bien de saint Thomas.

II. — MORALITÉ ET PECCABILITÉ.

A. — *Saint Thomas selon le P. de Blic.*

Tout en reconnaissant les difficultés internes de la pensée qu'il juge être celle de saint Thomas[1], le P. de Blic, croyons-nous, établirait ainsi de manière schématique certaines distinctions du Docteur en matière de tendance au Bien dans la nature angélique :

TENDANCES	*morales*	surnaturelle (3)	*peccable*
		infra-surnaturelle (2)	*impeccables*
	infra-morale	: métaphysique, comme instinctive (1)	

La tendance (1) est le premier mouvement foncier de la nature.

P. de Lubac par exemple cite le *De Malo*, *qu.* 16, *art.* 3 et le commente ainsi : « C'est, au fond, à quelques nuances près, *la même* distinction qu'avait énoncée le troisième livre du *Contra Gentes*. De part et d'autre, il s'agit de la « perfectio (propria) » de la créature et de son rapport à quelque réalité d'un ordre supérieur. Mais, ce que le *Contra Gentes* appelait en outre « proprium bonum » le *De Malo*, d'un point de vue un peu différent, l'appelle aussi « Quod pertinet ad ordinem naturae », « ad ordinem naturalem », ou encore « naturalia sua ». Parallèlement, à la place de « finis superior » (qui revient dans la *Somme*, et qui sera dans le *Compendium Theologiae* « summum bonum, quod est ultimus finis »), nous avons ici « bona supernaturalia », ou « aliquid supernaturale ». Mais pas davantage il n'est question d'une hypothèse quelconque dans laquelle un esprit créé serait simplement impeccable. Non seulement saint Thomas ne s'y réfère même pas d'une façon implicite, mais elle se trouvait exclue d'avance. En effet, dans la question première du même *De Malo*, le même principe général qu'avait déjà formulé le Commentaire des *Sentences* était rappelé une fois de plus... (Suit une belle citation sur Dieu « *regula et mensura* » de la créature spirituelle). Pas plus que dans les œuvres antérieures, aucune exception n'est ici prévue pour quelque type de créature spirituelle que ce soit, en quelque « ordre » de Providence que ce soit. Aucune évidemment ne peut l'être. Et l'article suivant de la même question 16ᵉ, poursuivant les précisions apportées à l'article 3, ne transforme pas davantage ces précisions en restrictions. Se tourner vers les biens surnaturels, c'est se tourner vers Dieu : « Converti in id quod est supra naturam, — conversionem in... Deum ». Or, cette « conversion » est indispensable au salut de la créature, — qui ne peut demeurer enfermée dans la contemplation et la jouissance de son bien « connaturel » ; mais, à cette conversion, elle est toujours libre de se refuser. Le principe est donc maintenu en son universalité. Pour saint Thomas comme pour tous ses devanciers orthodoxes, — avec lesquels il a conscience d'être là-dessus en pleine communauté de pensée, — tout esprit créé est naturellement peccable. » (*Surnaturel*. pp. 242-3). Ce texte peut s'entendre aussi très bien dans notre thèse. Seulement pour nous le *sur-naturel* en jeu n'est pas lié à l'offre de la vision béatifique.

Le P. de Blic critique longuement la position précitée du P. de Lubac (*Mélanges*, 1944, p. 277, note 1) en se reportant à l'étude du P. DE LUBAC., *Esprit et liberté*, Bulletin de litt. eccl., 1939). Sitôt la parution de *Surnaturel*, il écrit dans *Mélanges*, 1946, cahier I, p. 162 : « Sans anticiper sur l'appréciation de fond de l'ouvrage pris dans son ensemble, je crois pouvoir dire du moins, qu'en ce qui concerne le point précis du débat ouvert entre nous, l'auteur n'atteint pas son but, faute de discuter les critiques que j'avais opposées à sa première rédaction, reprise ici en substance, et de faire même état de la partie positive de mon travail. Quelques phrases de mes conclusions sont citées (256-57); mais une controverse est-elle efficace, si elle n'en vient à confronter les preuves ? »

1. « Cela est d'autant plus surprenant que la position adoptée ainsi par le saint Docteur n'est pas sans prêter à la critique. » (*Mélanges*, 1944, p. 255).